



Cliniques
universitaires Saint-Luc

UN BRACELET POUR TENIR COMPTE DE VOS BESOINS PARTICULIERS



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

A quoi sert ce bracelet ?

Si vous êtes malvoyant ou malentendant, si vous présentez un risque de chute, si vous êtes allergique à certains aliments ou médicaments, des précautions particulières encadrent votre prise en charge.

Afin que tout le personnel médical, paramédical, soignant et administratif puisse vous identifier d'un simple regard et vous protéger encore davantage, nous vous placerons, avec votre consentement, un bracelet rouge. Ceci permettra de vous assurer une plus grande sécurité.

Différents pictogrammes figurent sur ce bracelet. Chaque symbole représente une spécificité (un trouble de la vue ou de l'ouïe, un risque de chute, une allergie alimentaire, une allergie médicamenteuse). Le soignant qui vous placera le bracelet y entourera la ou les spécificités qui vous concernent.

				
un trouble de la vue	un trouble de l'ouïe	un risque de chute	une allergie alimentaire	une allergie médicamenteuse

A quel moment le bracelet vous sera-t-il posé ?

Cela dépend de la spécificité concernée.

- ▶ Les personnes malentendantes et/ou malvoyantes seront évaluées lors de leur admission en unité de soins.
- ▶ Le risque de chute sera évalué par l'équipe pluridisciplinaire lors de votre admission en unité de soins, à la suite d'une opération chirurgicale ou lors d'un transfert dans une autre unité de soins, lorsqu'il y a une dégradation ou une amélioration de votre état de santé. Cette évaluation sera réalisée au minimum une fois tous les sept jours.
- ▶ Les allergies alimentaires et/ou médicamenteuses connues seront identifiées lors de votre admission en unité de soins. S'il s'agit d'une allergie qui survient dans le décours de votre hospitalisation, le bracelet vous sera posé à la suite de la réaction d'hypersensibilité.

Combien de temps porterez-vous ce bracelet ?

Cela dépendra de votre état et du suivi de vos besoins spécifiques. Vous pourriez être amené à le porter sur une courte période ou tout au long de votre hospitalisation.

Si vous constatez que votre bracelet s'abîme ou devient illisible, nous vous invitons à le signaler à l'équipe soignante pour qu'un nouveau bracelet vous soit placé.



**A NE PAS CONFONDRE
AVEC LE BRACELET
D'IDENTIFICATION...**

Nous attirons votre attention sur le fait que ce bracelet ne remplace en aucun cas votre bracelet d'identification de couleur blanche : ce dernier comporte en effet toutes les informations relatives à votre identification personnelle. Si vous êtes détenteur d'un bracelet rouge, nous vous invitons à vérifier que vous portez bien les deux bracelets.



UN BRACELET POUR TENIR COMPTE DE VOS BESOINS PARTICULIERS



Cette brochure est également
disponible sur

www.saintluc.be

EN RÉSUMÉ

Si vous êtes malvoyant ou malentendant, si vous présentez un risque de chute, si vous êtes allergique à certains aliments ou médicaments, des précautions particulières encadrent votre prise en charge.

Afin que tout le personnel médical, paramédical, soignant et administratif puisse vous identifier d'un simple regard et vous protéger encore davantage, nous vous placerons, avec votre consentement, un bracelet rouge. Ceci permettra de vous assurer une plus grande sécurité.



Cliniques universitaires

SAINT-LUC

UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CETTE BROCHURE :

Le Comité de surveillance de la Qualité des Soins,
la Sécurité et la Satisfaction des Patients (QSSSP)

Le groupe de travail patients fragiles

Le Département stratégie et développement

Le Service communication et Centre audiovisuel

(Caroline Bleus, Rudy Lechantre)

Editeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication

Cliniques universitaires Saint-Luc

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles

www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc

Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ? Merci de nous contacter préalablement.